

PROJET ÉDUCATIF DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES PATRIOTES

ENGAGEMENT ● OUVERTURE ● RESPECT
2019-2022



LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

1. BUT DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF	5
2. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF	6
Comité de pilotage	6
3. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF	7
4. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE	7
Environnement externe	7
Environnement interne	9
La réussite de nos élèves	11
Partage des meilleures pratiques au service de nos élèves	13
La baisse de clientèle	14
5. MISSION, VISION, VALEURS ET ENGAGEMENT	15
Notre mission	15
Notre vision	15
Nos valeurs; nous sommes un centre en or.	16
Nos engagements	16
6. MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF	17
Enjeux	17
Réussite des élèves	17
Orientation A	
Orientation B	
Mise en place des nouvelles pratiques	17
Orientation A	
Orientation B	
Baisse de clientèle	19
7. TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF	20
8. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF	21
9. REDDITION DE COMPTE DU PROJET ÉDUCATIF	21
10.	
ANNEXE 1 Principaux encadrements égaux	22
ANNEXE 2 Cercles de collaboration	24



I. BUT DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF

Notre projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique qui nous permet de définir et surtout de faire connaître à la communauté éducative nos orientations, nos priorités d'action et les résultats attendus pour nous assurer de la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes en formation professionnelle. Il est élaboré pour répondre aux besoins et aux caractéristiques des élèves qui fréquentent notre centre de formation. Résultant d'un consensus, notre projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!* et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par notre centre.

Notre projet éducatif « s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers¹ ».

Élaboré à partir d'un processus de consultation transparent, il met donc l'accent sur la collaboration entre les différents acteurs du milieu: nos élèves, nos enseignants, nos autres membres du personnel, nos partenaires socio-économiques ainsi que des représentants de notre commission scolaire.

¹ Gestion axée sur les résultats : pilotage du système d'éducation, *Projet éducatif* Guide 4 p. 6

2. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

La collaboration des différents acteurs autour du projet éducatif favorise l'engagement et la mobilisation de chacun. La responsabilisation collective les amène vers une vision commune et des objectifs partagés. Complémentarité, interdépendance et responsabilité mutuelle sont au cœur de ce processus qui permet une coresponsabilité.

Le 24 août 2018, lors de l'assemblée générale du personnel, la direction du centre a présenté la structure des comités et des cercles de collaboration (Annexe II) qui a été mise en place dès septembre 2018 pour contribuer à l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 109) :

- Conseil d'établissement incluant des partenaires socio-économiques;
- Comité de direction (direction et directions adjointes);
- Conseil des enseignants (dix enseignants de différents programmes)
- Conseil des élèves (une direction adjointe, quatre enseignants et dix élèves de différents programmes);
- Comité du développement organisationnel (comité de pilotage);
- Cercle du personnel administratif, conciergerie et cafétéria;
- Cercle des services d'accompagnement;
- Cercle du Service aux entreprises et de la reconnaissance des acquis.

Cette structure de collaboration intergroupe est un appel à l'engagement puisque chaque acteur impliqué détient une voix pour s'exprimer et surtout pour contribuer de manière significative à la réussite de nos élèves.

COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité a été mis en place à compter d'octobre 2018. Il assure une représentativité de l'ensemble du personnel du centre. Les membres ont été élus par leurs pairs et ont eu comme mandat de piloter l'élaboration du projet éducatif. Ces derniers avaient pour objectif d'échanger et de discuter autour des enjeux, des orientations, des objectifs ainsi que des cibles en lien avec la réalité du centre.

3. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Le 18 septembre 2018, la démarche de consultation a été présentée sous forme d'échéancier de travail détaillé (annexe III) aux membres du conseil d'établissement afin qu'ils puissent mandater la direction du centre d'amorcer l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 109).

« Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire » (LIP, article 7).

4. LE CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Le Centre de formation professionnelle des Patriotes (CFPP) est établi dans le secteur industriel de la ville de Sainte-Julie depuis décembre 2001. Son offre de formation s'inscrit dans l'offre globale de la Montérégie qui présente 18 secteurs d'activités, 23 centres de formation professionnelle et 114 programmes de formation. Quant au centre, il offre 17 programmes qui permettent l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles menant à l'exercice de métiers spécialisés ainsi que 3 programmes qui visent l'attestation d'études professionnelles. Il est le seul centre en Montérégie à détenir une offre régionale pour les programmes du secteur du Bois et des matériaux connexes. De plus, il répond à un besoin de formation au niveau national en offrant le programme de Mécanique de machines fixes dans le secteur des Travaux publics.

La région dont le centre fait partie bénéficie d'un positionnement géographique intéressant; entre la grande région de Montréal et aussi près de la frontière américaine. Depuis quelques années, la Montérégie demeure aussi la région où il y a une forte croissance de la population. Il se situe donc

dans une région favorisée où la population représente 18 % de l'ensemble du Québec, soit la deuxième région après la région montréalaise.

Il accueille une clientèle jeune et adulte dans différents programmes de formation. Le centre joue donc un rôle important et essentiel dans le développement économique de la Montérégie et plus particulièrement avec ses partenaires des MRC de Marguerite-d'Youville et de La Vallée-du-Richelieu ainsi que des villes de Boucherville et de Saint-Bruno qui font partie de l'agglomération de Longueuil. Actuellement, il y a une forte demande de main-d'œuvre compétente due aux retraites massives, mais aussi en lien avec le développement d'entreprises sur notre territoire. La mission de notre centre rejoint donc en partie la mission des différentes entreprises en ayant pour objectif de développer le plein potentiel humain, mais aussi économique de la Montérégie. Toutefois, l'écart entre les besoins actuels et les inscriptions dans les différents secteurs de la formation professionnelle est préoccupant. L'analyse des besoins de main-d'œuvre des entreprises de notre territoire permet d'identifier 6 secteurs prioritaires où il y a un plus grand besoin de main-d'œuvre : Bioalimentaire, Technologies de l'information et des communications, Santé, Technologies avancées du matériel de transport logistique, Transformation des métaux ainsi que Services professionnels et techniques.

Comme le centre se situe dans une région où le taux d'emploi des élèves ayant obtenu leur diplôme d'études professionnelles est supérieur à 80 %, la mobilisation des différents partenaires est donc essentielle et doit demeurer une priorité. De plus, différentes stratégies doivent être déployées pour s'assurer de rendre accessible la formation professionnelle aux individus, dont des actions concertées entre les centres et les entreprises, une collaboration régionale entre les différents centres de formation, pour diversifier les offres de formation partout sur le territoire ainsi qu'un partenariat avec Emploi Québec en vue de soutenir l'intégration des individus dans les différents programmes menant à l'emploi.

ENVIRONNEMENT INTERNE

<p>Nombre d'élèves : 838 (60 % de filles; 40 % de garçons, 20 % élèves de moins de 20 ans).</p>	
<p>Nombre d'employés : 104</p>	
<p><u>Liste des programmes offerts :</u></p> <p>Administration, commerce et informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Comptabilité -Lancement d'une entreprise -Représentation -Secrétariat -Soutien informatique -Vente-conseil <p>Alimentation et tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> -Boucherie de détail <p>Bâtiments et travaux publics</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mécanique de machines fixes <p>Bois et matériaux connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ébénisterie -Finition de meubles -Rembourrage artisanal <p>Métallurgie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Soudage-montage 	<p>DEP ASP ASP DEP DEP DEP</p> <p>DEP</p> <p>DEP</p> <p>DEP DEP DEP</p> <p>DEP</p>

<p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assistance à la personne en établissement de santé et à domicile -Assistance dentaire -Assistance technique en pharmacie -Santé, assistance et soins infirmiers 	<p>DEP</p> <p>DEP</p> <p>DEP</p>
<p>Services offerts :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Service d'accueil, de référence et de conseils -Service de reconnaissance des acquis -Service en orthopédagogie -Service en travail social -Service en éducation spécialisée -Service d'aide aux demandes de prêts et bourses <p>Portrait des élèves :</p> <p>65 % des élèves occupent un emploi durant leur formation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Moins de 20 heures par semaine : 80 % -Plus de 20 heures par semaine : 20 % <p>23 % des élèves ont des plans d'intervention</p> <p>25 % des élèves sont issus de l'immigration</p> <p>2 % des élèves utilisent le transport en commun pour se rendre au centre</p> <p>83 % des élèves utilisent un moyen de transport personnel pour se rendre au centre</p>	

La réussite de nos élèves

Taux de diplomation	2016-2017	2017-2018
Ensemble des élèves	65,41%	67,60%

Les données de diplomation des deux dernières années font ressortir que le taux de diplomation pour l'ensemble des élèves a augmenté de 2,19%.

Proportion des élèves diplômés	2016-2017	2017-2018
Garçons	40,22%	40,53%
Filles	59,47%	60%

Bien qu'il existe un écart entre les garçons et les filles, cet écart est stable pour les deux années analysées, mais s'explique aussi par le fait que les résultats correspondent au pourcentage des inscriptions garçons (40%) et filles (60%).

Taux de diplomation	2016-2017	2017-2018
Garçons	67%	68,5%
Filles	64%	67%

Les taux de diplomation chez les garçons et les filles sont stables d'une année à l'autre, comparables entre eux et semblables à ceux de l'ensemble des élèves du centre.

Taux de diplomation	2016-2017	2017-2018
Moins de vingt ans	50%	56%
Vingt ans et plus	69%	71%

Le taux de diplomation des élèves de moins de vingt ans est inférieur à celui des élèves de vingt et plus. Et, ce pour les deux années analysées.

Les élèves ayant un PI	2016-2017	2017-2018
Moins de vingt ans	82%	67%
Vingt ans et plus	85%	68%
Les élèves n'ayant pas de PI		
Moins de vingt ans	54%	56%
Vingt ans et plus	67%	71%

Le taux de diplomation des élèves ayant un plan d'intervention (PI) est supérieur à celui des élèves qui n'en ont pas (tous âges confondus).

Le taux de diplomation des élèves de moins de vingt ans n'ayant pas de PI est nettement inférieur à celui des élèves de vingt ans et plus.

Partage des meilleures pratiques au service de nos élèves

Un sondage complété par des élèves, des employés et des parents du centre à l'automne 2017 dans le cadre du *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)* a permis de documenter pour chaque établissement la perception des élèves, des employés et des parents en lien avec les orientations du PEVR.

L'ensemble des acteurs du centre ont à cœur la réussite de nos élèves et s'engagent à développer des approches collaboratives pour atteindre les objectifs liés à notre projet éducatif, et ce, par le partage des meilleures pratiques. Ils sont en accord avec le fait que le partage de l'expertise entre collègues contribue à leur propre développement *(8,78). Alors, le personnel du centre croit qu'il est possible d'améliorer les pratiques pour soutenir la réussite de nos élèves *(8,74) et la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la vie de nos élèves *(8,09). Les employés du centre mentionnent aussi l'importance qu'ils accordent à leur formation continue qui doit venir s'appuyer sur les meilleures pratiques en éducation *(8,95). Ils accordent aussi de l'importance à la rétroaction constructive *(9,35), à la reconnaissance du succès et de la persévérance *(9,27) et que les compétences collectives soient utilisées à leur plein potentiel et au service de la réussite des élèves. Considérant l'engagement de l'équipe-centre à mettre en place les meilleures pratiques, ceux-ci croient qu'il est possible de faire encore mieux pour contribuer à faire progresser nos élèves en formation professionnelle.

L'importance d'avoir un milieu sain et sécuritaire n'est pas un enjeu sur le plan relatif à l'intimidation et la violence au centre. De plus, cet aspect est intégré et inscrit dans les différents programmes de formation en lien aussi avec la prévention de la santé et de la sécurité en formation. Les enseignants de nos différents programmes doivent s'assurer que les pratiques enseignées sont conformes et sécuritaires afin que nos futurs diplômés puissent les transférer dans l'exercice de leur métier, sans avoir des comportements à risque.

*Évaluations notées /10

La baisse de clientèle

Nouvelles inscriptions des élèves dans les programmes (n'inclut pas les élèves qui se réinscrivent et les élèves qui sont en formation sur deux ans)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves de moins de vingt ans	158	122	99
Élèves de plus de vingt ans	378	375	351
Total	536	497	450

L'analyse des données ne nous permet de voir qu'une baisse de 16% de nouveaux inscrits en 2017-2018 par rapport à 2015-2016. On observe la proportion des élèves de moins de vingt ans qui s'inscrivent à notre centre diminue d'année en année; passant de 29% en 2015-2016 à 22% 2017-2018. Nous constatons alors une baisse de 7 % sur deux ans.

Taux de chômage	2016	2017	2018
Ensemble du Québec	7.1%	6.1%	5.4%
Montérégie	6.0%	4.6%	4.6%

Selon les données présentées par l'Institut de la statistique du Gouvernement du Québec, en Montérégie, comme pour l'ensemble du Québec, une baisse du taux de chômage est observée entre 2016 et 2018. En comparaison avec l'ensemble du Québec, le taux de chômage en Montérégie est nettement inférieur.

5. MISSION, VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

NOTRE MISSION

Le centre de formation professionnelle est un établissement d'enseignement qui dispense des services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable à la formation professionnelle établi par le gouvernement en vertu de l'article 448 de la LIP.

Le centre d'éducation des adultes est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées par l'article 2 les services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes, établi par le gouvernement en vertu de l'article 448.

Le centre réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Il est aussi destiné à collaborer au développement social et culturel de la communauté via différents partenariats avec les acteurs concernés (LIP, article 97).

Le centre a pour mission aussi d'instruire, socialiser et qualifier des élèves dans le but qu'ils puissent exercer un métier spécialisé pour répondre aux besoins du marché du travail. Le centre doit aussi créer des conditions favorables permettant à l'élève de développer les différents savoirs qui lui sont nécessaires pour exercer ce métier. Par conséquent, dans un contexte d'apprentissage, nous nous calquons le plus possible aux réalités du marché du travail afin que nos élèves puissent vivre une transition qui facilitera leur intégration à la vie professionnelle.

NOTRE VISION

Dans l'accomplissement de notre mission, nous faisons preuve d'ouverture et nous avons tous la préoccupation de poser des actions concrètes au quotidien pour aller dans le sens de notre vision : l'élève demeure la priorité de tous. Le focus est mis sur sa réussite et le choix des actions pédagogiques pour y arriver s'appuie sur les recherches probantes en éducation. Nous nous engageons à offrir des formations de qualité avec un encadrement structuré qui permet à l'élève un accompagnement qui répond à ses besoins. Nous sommes soucieux de créer un milieu de vie sain et un climat de travail de qualité pour tous. Le climat est agréable, dans le plaisir, la confiance et l'attention à la personne. Les relations de qualité entre les personnes sont valorisées. Elles sont empreintes de coopération et de réelle collaboration. Ces relations inspirent et modèlent les comportements attendus chez nos élèves qui sont la relève de la société. Tous mettent l'épaule à la roue pour créer ce type de relation puisque c'est au cœur de notre mission. La compétition est remplacée par la coopération, la collaboration et le sentiment d'avoir sa place.

NOS VALEURS : NOUS SOMMES UN CENTRE EN OR!

Engagement : Chaque membre du personnel s'engage à mettre à contribution ses connaissances, ses compétences et ses forces au service de la réussite de l'élève comme il est la priorité de tous.

Ouverture : En formation professionnelle, comme nous croyons que chaque élève peut progresser, nous faisons preuve d'ouverture dans la recherche de solutions pour soutenir sa réussite. Nous sommes ouverts à repousser nos limites en nous appuyant sur des actions pédagogiques probantes.

Respect : La considération à l'égard de l'autre demeure un élément fondamental dans nos relations au centre. Nous valorisons des relations de qualité entre les personnes. Ces relations inspirent et modèlent les comportements attendus chez nos élèves qui sont la relève de la société.

NOS ENGAGEMENTS

Nous, les membres du centre, nous nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer le centre vers sa vision.

6. MISE EN OEUVRE DU PROJET ÉDUCATIF

ENJEUX

RÉUSSITE DES ÉLÈVES					
ORIENTATIONS A : Soutenir l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves en tenant compte de leurs besoins.					
OBJECTIF A.1	Augmenter le taux de diplomation et de qualification de l'ensemble des élèves.	Indicateur(s)	Situation actuelle	Année de référence	Cibles
		Taux de diplomation et de qualification	67.6 %	2017-2018	71.6 % d'ici 2022
OBJECTIF A.2	Augmenter le taux de diplomation et de qualification des moins de 20 ans.	Indicateur(s)	Situation actuelle	Année de référence	Cibles
		Taux de diplomation et de qualification	56 %	2017-2018	65 % d'ici 2022

MISE EN PLACE DES MEILLEURES PRATIQUES

ORIENTATIONS B : Assurer le développement des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques.

OBJECTIF B.1	Soutenir le personnel dans leur formation continue qui s'appuie sur les meilleures pratiques en éducation.	Indicateur(s)	Situation actuelle	Année de référence	Cibles
		Pourcentage des journées pédagogiques dédiées uniquement au développement pédagogique des stratégies universelles (Apprendre, Consolider, Transférer)	Offre de formation sur les stratégies universelles gagnantes	2018-2019	35% des journées pédagogiques de l'année.
OBJECTIF B.2	Développer un réseau de soutien continu entre les intervenants du centre où chacun contribue à la réussite de tous les élèves.	Indicateur(s)	Situation actuelle	Année de référence	Cibles
		Nombre de communautés d'apprentissage (CAP).	1 CAP	2018-2019	4 CAP en 2022.

BAISSE DE CLIENTÈLE					
ORIENTATIONS C : Favoriser l'accès et le maintien des élèves en formation professionnelle.					
OBJECTIF C.1	Élaborer des modèles de formation novateurs.	Indicateur(s)	Situation actuelle	Année de référence	Cibles
		Nombre de modèles de formation.	4 modèles novateurs	2018-2019	Ajout de deux modèles de formation d'ici 2022.
OBJECTIF C.2	Augmenter le nombre de nouveaux élèves inscrits.	Indicateur(s)	Situation actuelle	Année de référence	Cibles
		Nombre de nouveaux élèves inscrits par année.	450 élèves	2017-2018	475 d'ici 2022.
OBJECTIF C.3	Soutenir l'ensemble des élèves en lien avec leurs besoins.	Indicateur(s)	Situation actuelle	Année de référence	Cibles
		Pourcentage des élèves qui abandonnent leur formation.	32 % d'abandon	2017-2018	28 % d'ici 2022.

7. TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

- Le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement et approuvé par la commission scolaire prend effet le 7 mai 2019.
- Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web du centre. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

8.MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, le centre mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document « Projet éducatif ». La direction du centre utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

9.REDDITION DE COMPTES DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif prend effet le 7 mai 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et des Études supérieures (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel du centre, disponible sur le site Web du centre. Le rapport annuel est notamment communiqué aux élèves et aux employés.

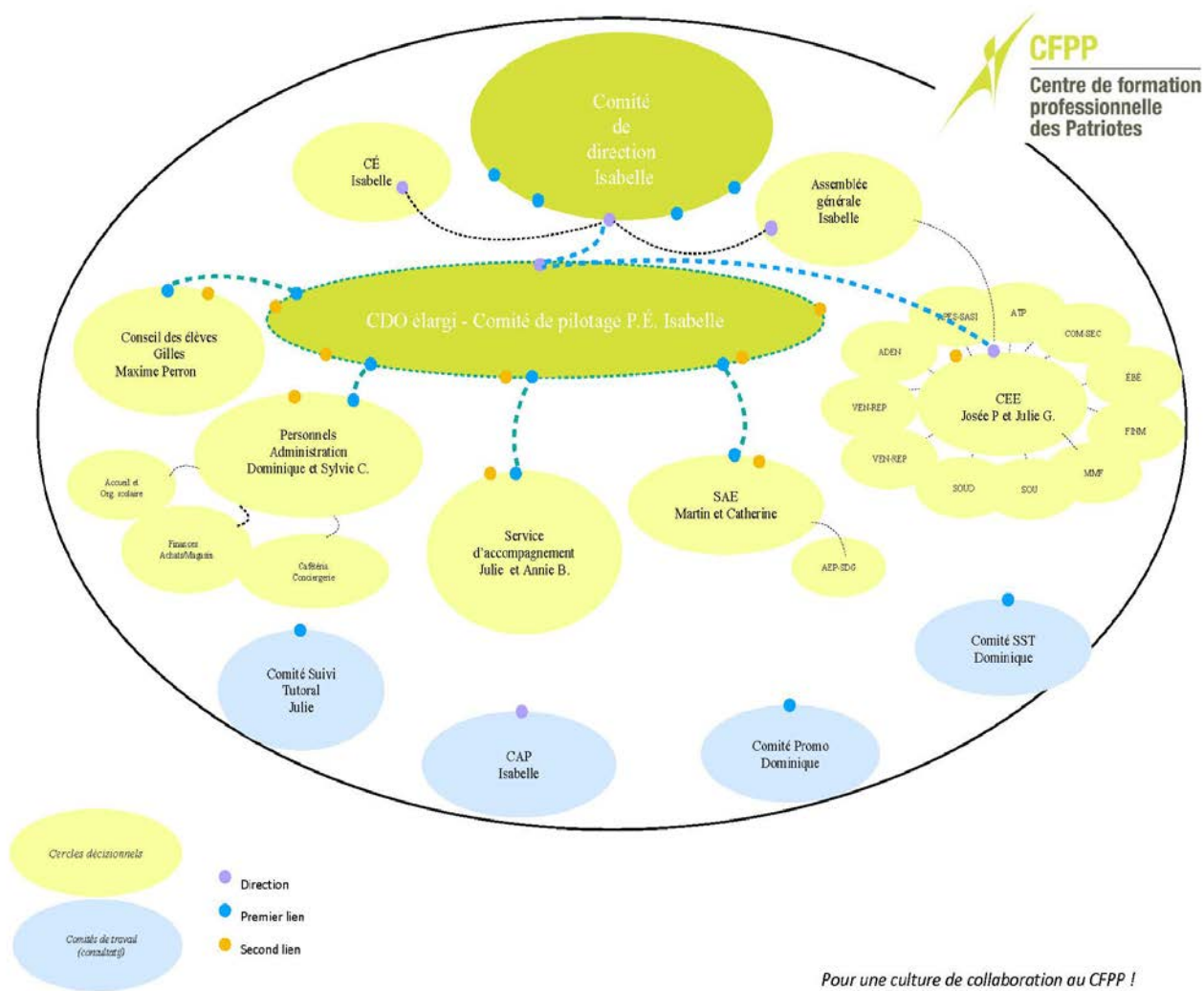
ANNEXE I : PRINCIPAUX ENCADREMENTS LÉGAUX

Articles de la Loi sur l'instruction publique

97.1	<p>Le projet éducatif du centre, qui peut être actualisé au besoin, comporte :</p> <ul style="list-style-type: none">1° le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;2° les orientations propres au centre et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire. <p>Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du régime pédagogique et des programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.</p>
97.2	<p>La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.</p>
109	<p>Le conseil d'établissement analyse la situation du centre, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif du centre, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.</p> <p>Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par le centre et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel du centre et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.</p>

109.1	<p>Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif du centre et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif du centre. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux élèves et aux membres du personnel du centre.</p> <p>Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.</p>
110.3.1	<p>Le conseil d'établissement informe annuellement le milieu que dessert le centre des services qu'il offre et lui rend compte de leur qualité.</p>
209.2	<p>La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.</p>
218	<p>La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.</p>
245.1	<p>La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus au centre, que chaque centre s'est doté d'un projet éducatif.</p>

ANNEXE II : CERCLES DE COLLABORATION



Pour une culture de collaboration au CFPP !